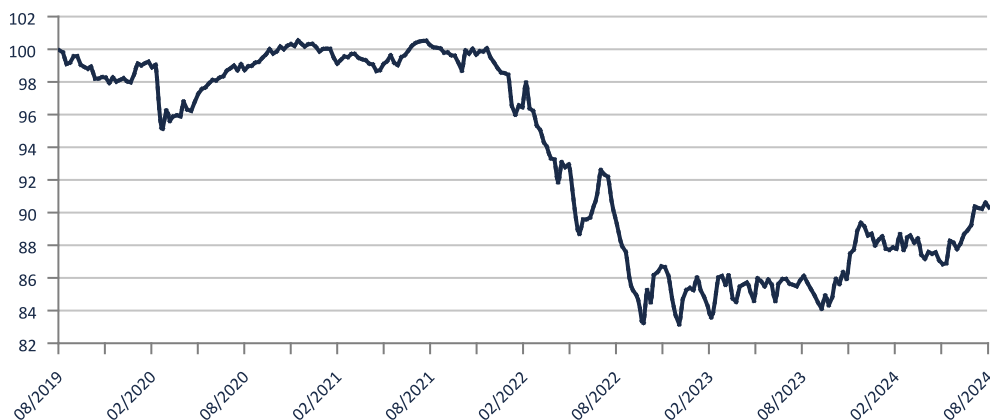


## STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP SOUVERAIN 5-7 ISR vise à offrir aux investisseurs une performance égale à l'Euro Aggregate Treasury 5-7 ans diminuée des frais de gestion. La politique de gestion prendra en compte des critères sociaux, environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques pour la sélection des titres du FCP.

## ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



## PERFORMANCES DU FONDS

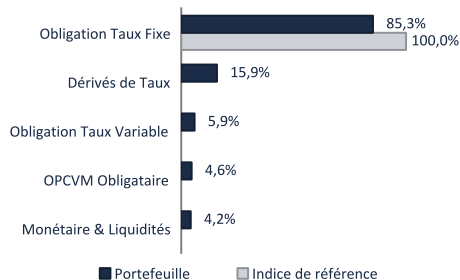
Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis Création
Portefeuille	0,56	1,30	4,44	-9,78	-9,63	-0,72	33,77
Indice de référence	0,48	0,92	5,12	-8,68	-8,37	4,68	61,93

Performances annualisées (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis Création
Portefeuille	4,44	-3,37	-2,00	-0,07	1,57
Indice de référence	5,12	-2,98	-1,73	0,46	2,61

Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021	2020	2019
Portefeuille	7,19	-16,16	-1,10	2,46	3,57
Indice de référence	7,15	-14,34	-1,81	2,83	4,29

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

## ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



## LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs	Poids
BTPS 4.4% 05/33 10Y	10,71%
OAT 1.5% 5/31	10,46%
BTPS 3.5% 02/31 7Y	8,21%
DBR 2.6% 08/33	6,96%
BTPS 4.75% 09/28	5,28%

Actif net du portefeuille : 222,37 M€  
Valeur liquidative de la part : 3 875,348 €



## CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 30/12/2005

Durée de placement : > 3 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF :Oblig. et autres TC libellés en euros

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0013312949

Devise : Euro

Indice de référence :

(Coupons nets réinvestis)  
100% Bloomberg Euro-Aggregate: Treasury -- 5-7 Year

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,52%

Coûts de transaction : 0,28%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de durabilité
- Risque de contrepartie

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

## INDICATEURS DE RISQUE

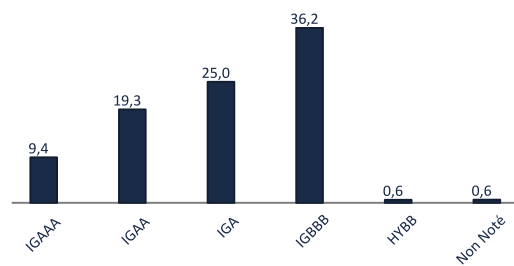
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis Création
<b>Volatilité annualisée</b>				
Portefeuille (en %)	5,04	5,73	4,84	3,47
Indice de référence (en %)	4,58	6,08	5,04	
Tracking error (en %)	1,01	1,96	1,63	

## SENSIBILITÉ

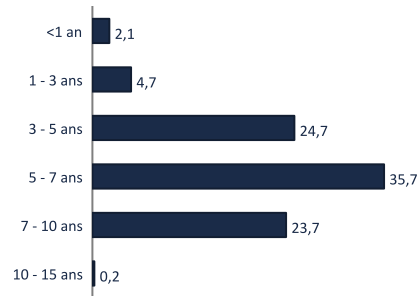
	Date du rapport	Mois précédent	29/12/2023
Portefeuille	5,47	6,09	4,81
Indice de référence	5,56	5,55	5,53

## ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

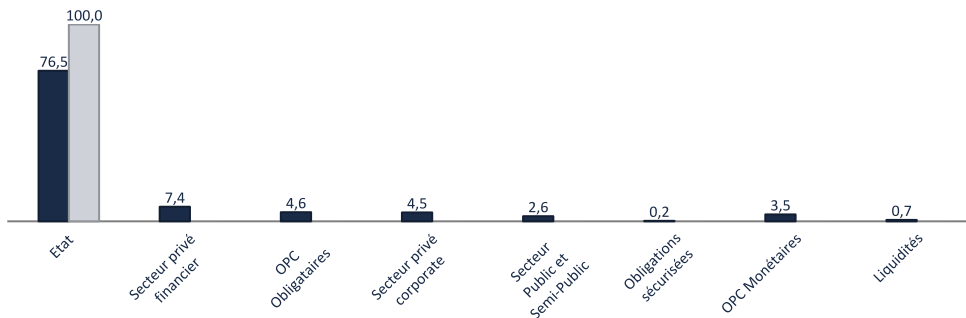
### Répartition par notation long terme (en % d'actif)



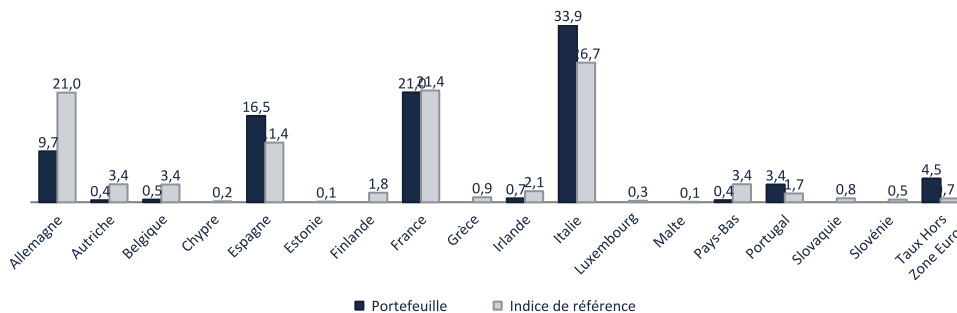
### Répartition par tranche de maturité (en % d'actif)



### Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



### Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



## Economie et Marchés

Les données de l'emploi aux Etats-Unis faisant état d'une baisse substantielle des créations d'emploi non agricole et d'une hausse du taux de chômage, couplés à un ISM manufacturier décevant ont provoqué un mouvement de stress sur les marchés financiers en début de mois.

Ainsi, les obligations d'Etat ont pleinement joué leur rôle de valeur refuge, entraînant les taux souverains dans une forte baisse au détriment des marchés actions. Même son de cloche en Europe où le taux souverain allemand à 10 ans abandonnait -11 pb tandis que le Stoxx Europe 600 accusait une chute de -6%. Dans le même temps, la décision de la banque centrale japonaise d'augmenter ses taux directeurs à 0,25% s'est accompagnée d'une appréciation de sa devise, laquelle s'est autoentretenue via le déboucement des positions de carry trade (stratégie qui consiste à s'endetter dans une devise à faible taux d'intérêt, en l'occurrence le yen, et à investir les fonds empruntés dans d'autres actifs à plus fort rendement).

Par la suite, l'arrivée d'indicateurs économiques américains plus rassurants a permis de réduire les appréhensions relatives à une possible récession outre-Atlantique, entre l'ISM services au-dessus des attentes et en territoire d'expansion, l'enquête NFIB soulignant l'optimisme des petites et moyennes entreprises (93,7 vs 91,5), ou encore les ventes au détail qui ont rassuré sur la dynamique de consommation aux Etats-Unis.

En conséquence, les taux obligataires sont restés proches de leurs points bas annuels, à 3,90% pour l'échéance à 10 ans, tandis que les indices actions ont rebondi pour finir le mois dans le vert (S&P 500 : +2,3% ; NASDAQ-100 : +1,1%). Le Stoxx Europe 600 se reprend également (+1,3%), malgré une saison de résultats T2-2024 sensiblement moins bien orientée d'une part, et un rebond de l'activité en zone euro qui peine à se matérialiser d'autre part.

Notons aussi la progression du CAC 40 (+1,3%) en dépit d'une situation politique toujours complexe. L'euro a par ailleurs fortement bénéficié du recul des taux américains et gagne +2,1% face au dollar à 1,105 \$.

## Le mot du gérant

Août a été caractérisé par plusieurs épisodes de volatilité liés à la macro, et amplifiés par de faibles flux. D'abord l'emploi US inférieure aux attentes qui a fait planer le risque de récession, et qui par la suite, a été mitigé par des ISM et des ventes au détail encourageants. Ensuite, le Symposium de J. Hole où J. Powell a ouvert la voie à un assouplissement monétaire ; la valeur du dollar s'étant immédiatement dépréciée contre les autres devises mondiales (cf. DXY), tandis que les anticipations de baisse de taux sont passées à 100pbs à fin 2024. Enfin, par les données Européennes, PMI et CPI Allemands, qui ont surpris à la baisse. Nous pensons les anticipations de baisse de taux, ainsi que les réponses aux données macro sont exagérées. Nous nous attendons à 2 voire 3 baisses par FED et BCE, tandis que certains points de la courbe, notamment le 5Y All à 2,15%, sont trop chers. Coté Crédit, peu de mouvements, alors que l'avalanche de primaires est bien absorbée en fin de mois.

## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

### Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	19,54	19,87
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,57%	98,55%

**Note risque ESG du portefeuille** : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

### Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global \*

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	14,67%	46,49%	38,84%
Univers de départ	16,24%	45,51%	38,25%

\* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

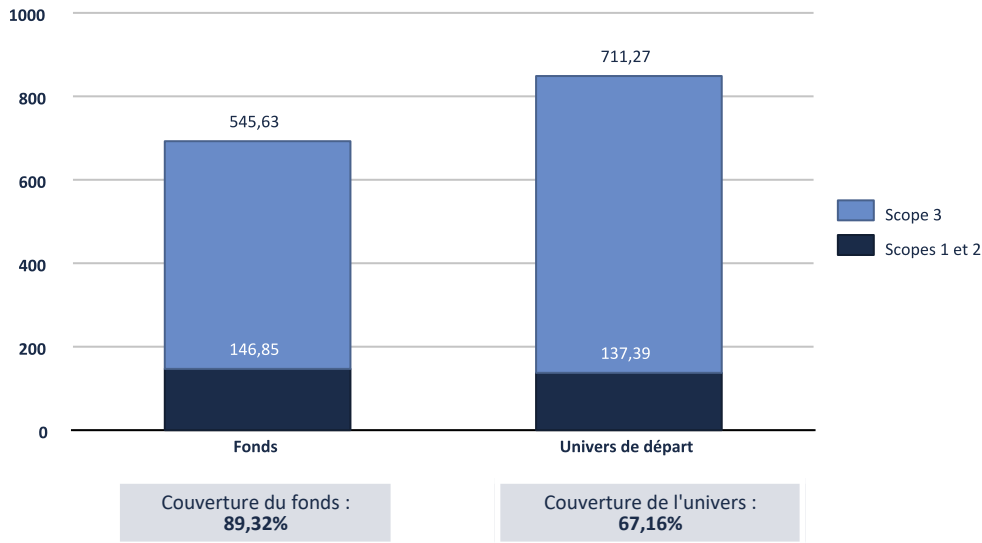
### Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	12,74%	14,51%
Niveau 1	6,17%	14,17%
Niveau 2	37,33%	31,35%
Niveau 3	43,76%	34,29%
Niveau 4	0,00%	4,59%
Niveau 5	0,00%	1,09%
Taux de couverture	98,63%	89,52%

Source des données : Sustainalytics

## ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

### Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

**Source :** Sustainalytics

**Définition :** Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
<b>VIOLATION UNGC*</b>	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : <a href="http://unglobalcompact.org">unglobalcompact.org</a>	Couverture du fonds : 100,00%	Couverture de l'univers : 86,19%		
<b>FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)</b>	41,36%	39,20%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 100,00%	Couverture de l'univers : 66,65%		
<b>EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS</b>	91,66%	96,61%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 100,00%	Couverture de l'univers : 73,95%		

## Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.